

Rosny-sous-Bois, le 14 FEV. 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU LUNDI 06 FEVRIER 2023
Salle 8^{ème} étage de l'Hôtel De Ville à 15H00

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 06 février, les membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqués le mercredi 1^{er} février, se sont réunis, salle du 8^{ème} étage de l'Hôtel De Ville, sous la présidence de Mr Jean-Paul FAUCONNET, Président du CCAS.

ETAIENT PRESENTS : Mme Annie BETBEDER, M. Lucien BOUIS, M. DO ESPIRITO SANTO, Mme Estella MESA, Mme Danielle PINCHON, Mme Christine PROVOST, Mme Martine ROUSSEL.

ABSENTS EXCUSES : Mme Lucienne DARGERÉ, M. Jean-Paul FAUCONNET, Mme Sylvie JACAMENT, Mme Thérèse LARUELLE, M. Philippe PAUTRE, Mme Laurence PELLEN.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : M. Jean-Paul FAUCONNET, Mme Thérèse LARUELLE, M. Philippe PAUTRE, Mme Laurence PELLEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme HENRIQUES.

✓ **ADOpte le Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 19 décembre 2022**

Adopté à l'unanimité

1. APPROUVE l'augmentation annuelle des tarifs du SAAD

Adopté à l'unanimité

2. APPROUVE la convention de partenariat entre le SSIAD et le laboratoire BIOGROUP

Adopté à l'unanimité

3. APPROUVE la modification du règlement de fonctionnement des résidences autonomie Camille BARROY et Ambroise Croizat

Adopté à l'unanimité

4. APPROUVE la modification du règlement de fonctionnement de l'unité restauration

Adopté à l'unanimité

5. APPROUVE la convention de partenariat entre les résidences autonomie Camille BARROY et Ambroise CROIZAT et l'UFOLEP

Adopté à l'unanimité

6. APPROUVE la convention entre la Ville et le CCAS

Adopté à l'unanimité

7. APPROUVE l'ouverture à la voie contractuelle de deux postes de catégorie B et C

Adopté à l'unanimité

8. PREND ACTE de la tenue du débat des orientations budgétaires pour le budget 2023 pour le CCAS

Prise d'acte

9. APPROUVE le rapport sur les orientations budgétaires 2023

Adopté à l'unanimité

10. PREND ACTE du tableau de relevé de décisions

Prise d'acte

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 15 H 30.

Affiché le : 14 FEV. 2023



Le Président du CCAS

Jean-Paul FAUCONNET